

Croissance.net

Olivier Brossard, Valerie Chauvin, Gael Dupont, Eric Heyer, Xavier Timbeau, Françoise Charpin, Hervé Péléraux

▶ **To cite this version:**

Olivier Brossard, Valerie Chauvin, Gael Dupont, Eric Heyer, Xavier Timbeau, et al.. Croissance.net : Perspectives 2000-2001 pour l'économie française. Revue de l'OFCE, 2000, 73, pp.115 - 150. 10.3406/ofce.2000.1588 . hal-03458464

HAL Id: hal-03458464

https://sciencespo.hal.science/hal-03458464

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Croissance.net

*Perspectives 2000-2001 * pour l'économie française*

La prévision de croissance de l'OFCE est de 4,2 % pour l'année 2000 et 3,8 % pour l'année 2001. L'ensemble des composantes de la demande finale connaît une progression remarquable. La consommation des ménages s'accroît à un rythme élevé. Les achats des ménages sont dopés par les fortes créations d'emplois, par les baisses d'impôts effectives et annoncées, et par un accès aisé au crédit. Le commerce extérieur apporte un dynamisme supplémentaire dans un contexte de reprise de la demande mondiale et de compétitivité restaurée par l'appréciation du dollar. L'investissement des entreprises poursuit son mouvement de rattrapage amorcé après la « croissance molle » des années 1990. Le taux d'investissement atteint ainsi 18,1 % à la fin de l'année 2001.

Les tensions inflationnistes ne se manifestent pas, grâce peut-être aux nouvelles technologies. La hausse de l'investissement permet une remontée des marges de capacité productive en 2001. Les tensions sur le marché du travail restent localisées à quelques secteurs et ne se traduisent pas par une reprise de l'inflation salariale. La politique de l'emploi continue à apporter un supplément important de créations d'emplois, essentiellement par l'intermédiaire de la réduction du temps de travail et des emplois-jeunes. Le chômage se réduit ainsi fortement et atteint 7,9 % de la population active à la fin de l'année 2001.

Les perspectives de l'économie française sont bonnes : la croissance du PIB s'accélère et atteint 4,2 % en 2000 puis 3,8 % en 2001 (tableau 1). Une dynamique est enclenchée en France et en Europe qui permet d'atteindre des rythmes de croissance que l'on croyait réservés aux États-Unis. Cette dynamique est vertueuse parce qu'elle s'alimente d'elle-même sans que des tensions ne la compromettent.

* Cette prévision a été réalisée à l'aide du nouveau modèle trimestriel de l'économie française, **e-mod.fr**, par une équipe composée de Olivier Brossard, Valérie Chauvin, Gaël Dupont, Éric Heyer et Xavier Timbeau. L'indicateur avancé est réalisé par Françoise Charpin et Hervé Péléraux. La prévision tient compte des informations disponibles à la fin mars 2000 et intègre les comptes nationaux trimestriels publiés en février 2000, à savoir les volumes et les valeurs jusqu'au quatrième trimestre 1999. La prévision et le modèle reposent sur les données et les concepts de la comptabilité nationale base 95 dans le cadre du SEC95.

1. Contribution à la croissance du PIB

Moyenne annuelle (en %)	1998	1999	2000	2001
Dépenses des ménages	2,1	1,6	2,0	2,0
Investissement des entreprises	0,8	0,8	1,0	0,8
Dépenses des administrations	0,4	0,5	0,6	0,5
Variations de stocks	0,4	– 0,4	0,4	0,1
Total de la demande intérieure	*3,8*	*2,5*	*3,9*	*3,3*
Solde extérieur	– 0,4	*0,2*	*0,3*	*0,5*
Taux de croissance du PIB	**3,4**	**2,7**	**4,2**	**3,8**

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2000-2001.

Les ménages y contribuent en premier. Leur consommation croît à un rythme soutenu, comparable à celui de l'année 1998, et contribue environ pour moitié à la croissance du PIB en 2000 et en 2001. La consommation s'appuie sur un revenu en forte progression du fait des créations d'emplois. En 2000 et en 2001, ces dernières sont de l'ordre de 600 000 par an et le pouvoir d'achat du revenu des ménages augmente de plus de 3 % en 2000 (tableau 2).

La forte baisse du chômage vient réduire l'incertitude. L'épargne de précaution peut diminuer. En 2001, le taux d'épargne baissera de plus d'un demi-point, entretenant la croissance de la consommation.

Les baisses effectives et annoncées d'impôts renforcent ce mouvement. Ce sont des revenus supplémentaires, mais aussi le signe d'une tendance nouvelle en termes de prélèvements. Il y a là de quoi justifier un surcroît de confiance en l'avenir.

2. Croissance du revenu réel des ménages

Moyenne annuelle (en %)	1999	2000	2001
Excédent brut d'exploitation	1,8	3,8	3,2
dont : — Entrepreneurs individuels	0,4	4,2	3,3
— Salaires nets	2,9	3,8	4,3
dont : — Salaires bruts	3,0	3,8	4,3
— Cotisations	3,7	3,6	4,3
Revenus de la propriété et de l'entreprise (nets)	6,7	0,8	– 1,8
Prestations sociales	2,9	1,4	1,3
Impôts sur le revenu et le patrimoine	5,9	1,9	3,6
Somme des prélèvements sociaux et fiscaux	5,1	2,5	3,9
Revenu disponible réel	2,5	3,1	2,7
Prix à la consommation	0,8	1,2	0,7

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2000-2001.

L'accès au crédit est facile et permet de lever les contraintes rencontrées dans le passé. Le retour à la confiance des banques procède des mêmes mécanismes que pour les ménages et est tout autant autoentretenu. Enfin, la « nouvelle économie » et son cortège de nouveaux produits ou de nouveaux services étendent les modes de consommation.

Le commerce extérieur est le second point fort de cette dynamique. La reprise engagée dans le monde contribue à la croissance européenne, d'autant que le niveau élevé du dollar donne à l'Europe un avantage de compétitivité notable.

La monnaie unique constitue un avantage supplémentaire. Elle supprime les turbulences sur le marché des changes (attaques spéculatives ou dévaluations compétitives), et favorise la croissance car les taux d'intérêt n'ont plus pour objectif premier la défense du taux de change. Enfin, elle supprime la contrainte extérieure nationale. Elle a sans doute permis une synchronisation plus rapide des conjonctures européennes et une détente budgétaire généralisée en Europe. La France tire parti de cette croissance du fait de la faiblesse de l'inflation. Les entreprises alimentent aussi cette dynamique vertueuse. La perspective d'une croissance soutenue, mais aussi une situation financière saine, justifie des investissements plus audacieux que par le passé. Un retournement de la conjoncture est peu probable et le risque de surcapacités faible. Le mouvement de rattrapage de l'investissement après la « croissance molle » des années quatre-vingt-dix a déjà été amorcé et il se poursuivra fortement dans les deux années à venir. Le taux d'investissement atteindrait ainsi plus de 18,1 % à l'horizon de notre prévision. Ce niveau reste bien inférieur au pic de 1990, et il est compatible avec la forte croissance prévue. Ce mouvement de rattrapage contribue lui aussi à la croissance et alimente le cercle vertueux.

Quelques ombres peuvent néanmoins être ajoutées au tableau.

Premièrement, la stabilité de l'environnement international n'est pas totalement garantie. Le scénario déjà annoncé d'une récession aux États-Unis, provoquée par un krach boursier ou une forte surchauffe peut se réaliser. Son influence serait réelle sur les économies européennes, que ce soit par le biais du commerce extérieur ou par la contagion boursière qui s'en suivrait.

Deuxièmement, la croissance en Europe et en France peut buter sur des contraintes internes. L'investissement devrait rapidement combler le manque éventuel de capacités. C'est une des raisons du dynamisme de cette composante durant l'année 2000 : le traditionnel effet d'accélérateur joue à plein et devrait, d'après nos estimations, suffire à accumuler suffisamment de capital pour être en ligne avec la croissance de la demande. Le marché du travail paraît plus préoccupant. Selon l'OCDE ou de la Direction de la Prévision, le taux de chômage n'augmentant pas l'inflation (le « NAIRU ») est un peu supérieur à 9 %.

Les estimations menées à l'OFCE, bien qu'un peu inférieures (de l'ordre de 8,5 %), indiquent un diagnostique similaire : l'économie française devrait rapidement buter sur le NAIRU. Selon notre prévision, il serait atteint à la fin de l'année 2000 ou au milieu de l'année 2001. Ces pénuries sur le marché du travail se seraient déjà manifestées pour certaines professions ou certaines qualifications.

Si cette analyse est correcte, on doit s'attendre à une accélération des salaires et des prix. La politique budgétaire (et monétaire éventuellement) devra alors être restrictive afin de ralentir la croissance et de limiter la décrue du chômage. Heureusement cette analyse est très contestable et nous n'avons pas à nous résigner à un taux de chômage de 9 % ! On sait que l'estimation du NAIRU est extrêmement fragile et très dépendante du niveau de chômage moyen de la période qui sert de base à la mesure. L'exemple des estimations menées aux États-Unis est frappant : au cours de la décennie passée, les estimations du NAIRU ont évolué aussi vite que le taux de chômage effectif et ne se sont stabilisées que dernièrement, lorsque le taux de chômage s'est installé à un bas niveau. On justifie parfois cette évolution du chômage structurel par la « nouvelle économie ». La diffusion de nouvelles technologies dans l'économie induirait des gains de productivité du travail qui déplacent le NAIRU vers le bas. Suivant que ces gains de productivité sont ponctuels (le niveau est augmenté, mais la croissance se poursuivra au même rythme) ou récurrents (le rythme de leur croissance est durablement plus fort), l'impact sur le NAIRU est temporaire ou durable. La nouvelle économie peut aussi induire une baisse de l'inflation : elle favorise une meilleure diffusion de l'information et les biens immatériels sont moins soumis à des contraintes de capacité de production à court terme que les biens industriels (coûts marginaux souvent très faibles). Que la mesure en soit mauvaise ou qu'un changement de structure rende le concept inopérant, importe assez peu. En l'absence de signes objectifs d'un regain d'inflation, il serait dangereux de lutter contre une maladie avant la manifestation de ses symptômes. Le risque inflationniste fait partie de ces mythes que l'on devra peut être abolir.

Les rythmes de croissance qui s'annoncent ont été rares en Europe depuis plus de 20 ans. Ils ne manqueront pas de surprendre ou d'effrayer (tableau 3). Le retard accumulé pendant les années quatre-vingt-dix explique que le taux de croissance soutenable à moyen terme soit supérieur au taux de croissance potentiel de long terme. L'exemple américain nous suggère de plus que le taux de croissance potentiel pourrait être plus élevé, à moyen terme de 0,5 à 1 point de croissance par an.

3. Révisions successives de la prévision de l'OFCE pour 2000

Prévision pour l'année 2000 faite en…	Mars 1999	Septembre 1999	Mars 2000
Contributions à la croissance du PIB			
dont : — Dépenses des ménages	2,1 [1]	1,4 [1]	2,0 [1]
— Investissements des entreprises	0,7	0,9	1,0
— Dépenses des administrations	0,1 [1]	0,6 [1]	0,6 [1]
— Variations de stocks	0,3	0,3	0,4
Total de la demande intérieure	3,2	3,2	3,9
Solde extérieur	0,0	0,3	0,3
Taux de croissance du PIB	**3,2**	**3,5**	**4,2**

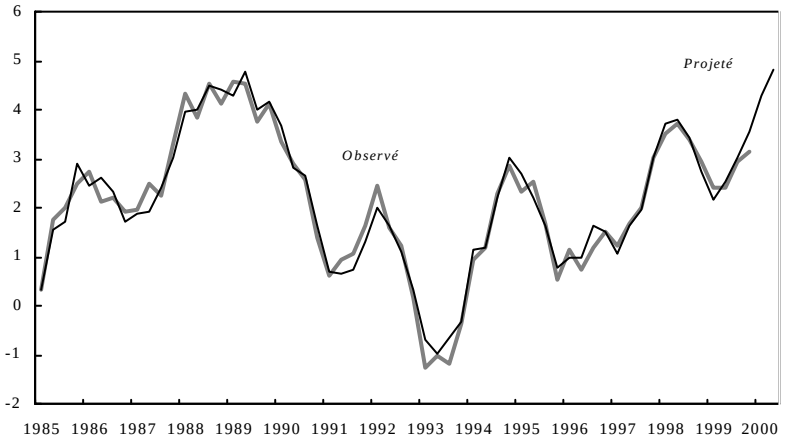
1. La prévision de mars 1999 était fondée sur les concepts et les données de la base 80 ; celle de septembre sur les concepts et les données de la base 95, avec un modèle estimé sur la base 80 ; celle de mars 2000, sur les concepts et les données de la base 95 avec un modèle estimé sur la base 95. Les données présentées dans ce tableau ne sont pas strictement compatibles dans leurs définitions d'une prévision à l'autre. En particulier, le changement de base a modifié le partage entre dépenses des administrations et dépenses des ménages. Il est préférable d'additionner les deux contributions afin de comparer les prévisions.

Source : prévisions OFCE.

1. L'indicateur avancé pour l'économie française *

L'indicateur a confirmé la reprise de l'activité dans la seconde moitié de 1999, dépassant même les évaluations des comptes nationaux : 3,6 % au quatrième trimestre en glissement annuel, contre 3,2 % selon les comptes trimestriels, soit une hausse trimestrielle du PIB de 1,3 % contre 0,9 % (graphique 1, tableau).

1. Glissement annuel du PIB observé et projeté



Sources : INSEE, comptes trimestriels ; calculs OFCE.

* Pour une présentation méthodologique de l'indicateur, voir F. Charpin et H. Péléraux, 2000 : « L'indicateur avancé de l'OFCE», *Revue de l'OFCE*, n° 72, janvier.

Taux de croissance du PIB

	1999				2000	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Glissement annuel observé	2,4	2,4	2,9	3,2	—	—
Glissement annuel estimé	2,2	2,5	3,0	3,6	4,3	4,8
Taux de variation trimestriel observé	0,4	0,8	1,0	0,9	—	—
Taux de variation trimestriel calculé	0,2	1,0	1,0	1,3	1,2	1,3

L'accélération de l'activité provient d'abord de la composante industrielle qui synthétise ici le climat des affaires issu de l'enquête mensuelle de conjoncture et la croissance de l'indice de la production ; à l'origine du « trou d'air », à la charnière de 1998 et de 1999, l'industrie a retrouvé, à la fin de l'année, des niveaux de contribution comparables à ceux de la précédente reprise de 1997 (graphique 2).

2. Contributions des composantes réelles à la croissance de l'indicateur



Sources : INSEE, comptes trimestriels.

Ce rebond est venu renforcer le jeu des autres composantes de l'indicateur, qui avaient résisté durant le ralentissement. En particulier, la consommation des ménages était restée soutenue, et le redressement des crédits à l'habitat en 1998 a gonflé le volume des dépenses en logement dans le courant de 1999. Le chômage partiel, quant à lui, est demeuré à bas niveau, signe de l'acuité des besoins en main d'œuvre.

Au premier trimestre 2000, la croissance devrait franchir un nouveau palier, dépassant 4 % par rapport au premier trimestre 1999. Le taux de variation trimestriel serait ainsi de 1,2 %. La composante industrielle reste exceptionnellement dynamique, les résultats de l'enquête de février témoignant toujours d'un climat d'optimisme meilleur que lors de la grande vague de croissance de la fin des années 1980. Sans accélérer significativement, la dépense des ménages soutient encore la croissance, qui devrait désormais profiter aussi de la hausse du dollar.

Enfin, l'activité au deuxième trimestre 2000 bénéficiera de l'amélioration, durant l'année 1999, des composantes les plus avancées de l'indicateur, à dominante financière : le taux de change dollar/franc, l'écart taux longs — taux courts et les crédits à l'habitat. Le redressement, en fin d'année 1999, des perspectives générales d'activité dans le commerce de détail suggèrent aussi que la consommation des ménages restera dynamique. La croissance pourrait ainsi atteindre 4,8 % en glissement annuel au deuxième trimestre, un rythme inégalé depuis la dernière grande phase de croissance enregistrée 11 ans auparavant. La hausse correspondante du PIB de 1,3 % par rapport au premier trimestre 2000, porterait l'acquis de croissance à la mi-2000 à 3,8 %.

Tensions inflationnistes en France ?

La France connaît depuis un an une croissance inhabituellement forte ainsi qu'un renchérissement des importations du fait de la dépréciation de l'euro et de la hausse d'environ 250 % du prix du pétrole exprimé en euro. Cela a fait craindre une reprise de l'inflation. A court terme, les informations disponibles infirment ces inquiétudes : en février, l'inflation sous-jacente (hors tabac et énergie) se situe à environ 0,5 %, soit un très bas niveau. Les industriels, tout comme les prestataires de services, ne prévoient pas de redressement des prix de production, si ce n'est pour les biens intermédiaires où les hausses envisagées restent inférieures à celles de 1995. Les salaires croissent modérément. Seules les baisses des marges de capacité de production et du chômage peuvent éventuellement conduire à s'interroger sur les évolutions futures.

La baisse des marges de capacité serait temporaire

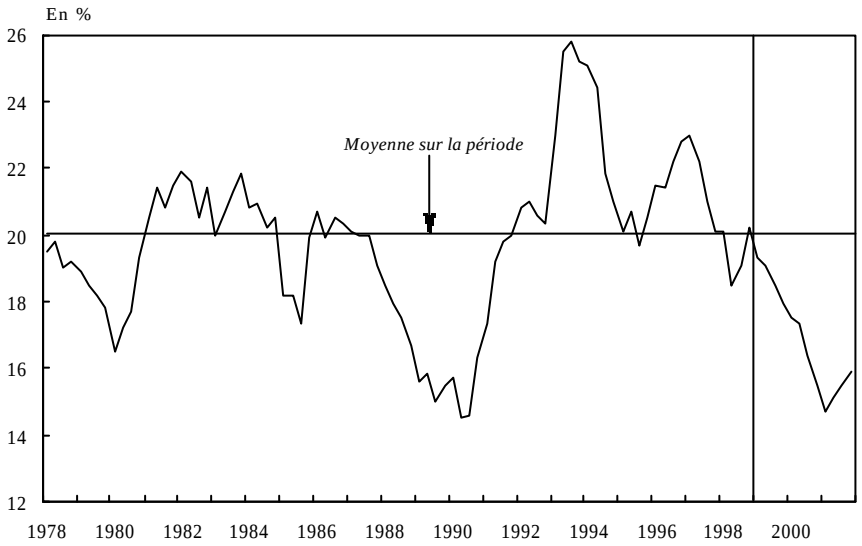
Les marges de capacité disponibles ont diminué en France, de façon légèrement plus marquée que dans la zone euro : depuis 1998, elles sont en dessous de leur moyenne de long terme (1978-1999). Ceci s'explique par l'accélération de la production depuis la mi-1998.

L'investissement a été très dynamique depuis deux ans, mais les nouveaux équipements sont venus remplacer les investissements effectués à la charnière des années 1980-1990, qui avaient été importants et dont certains sont devenus obsolètes. A l'horizon de la prévision, la croissance du stock de capital se stabiliserait du fait de l'arrivée à maturité des investissements, moins nombreux, effectués après 1991. Cette évolution est favorable à la poursuite d'une progression vive de l'investissement, qui ne sera pas encore entravée par la situation financière des entreprises, ni par les conditions de crédit. L'enquête

investissement confirme ce diagnostic. Les industriels ont révisé à la hausse leurs anticipations d'achats pour 2000, de 3 % en octobre à 9 % en janvier, ce qui constitue une hausse plus importante que le mouvement saisonnier habituel. Le taux d'investissement des sociétés non financières et des entrepreneurs individuels atteindrait 18,1 % en valeur à la fin 2001, un niveau qui reste inférieur à son pic de 20,3 % en 1990. En volume, il serait supérieur à son précédent pic du fait de la baisse du prix relatif de l'investissement.

L'arrêt du ralentissement du stock de capital et l'allongement tendanciel de la durée d'utilisation des équipements permettraient de dégager des marges de capacités en 2001. Dès lors, celles-ci ne resteraient pas durablement à un palier comparable au plus bas niveau de 1990 (graphique 1), si bien que l'inflation sous-jacente ne connaîtrait pas de hausse significative.

1. Marges de capacité de production avec embauche



Sources : INSEE, prévision OFCE.

Tensions localisées sur le marché du travail

Après dix années de croissance faible, le niveau du taux de chômage pesait sur l'évolution des salaires de façon importante. La décrue du chômage réalimente lentement les tensions dans certains secteurs, ce qui est un phénomène normal. Cependant, la reprise de l'inflation par les coûts salariaux n'est pas un danger à l'horizon de cette prévision.

A l'aune de l'histoire économique française de l'après-guerre, le rythme de décrue du chômage observé depuis la fin 1997 n'a jamais été

égalé. Cependant, cette performance reste encore très modeste si on la compare à celles d'autres pays, y compris en Europe.

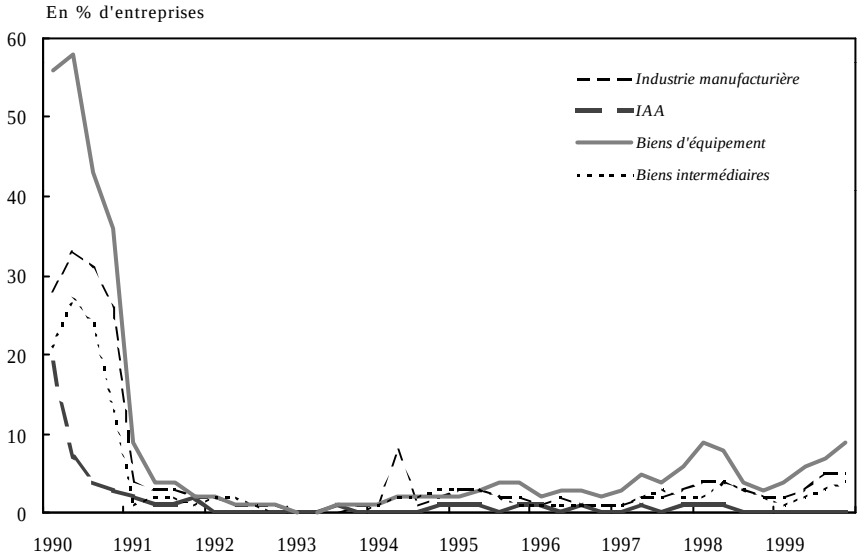
De plus, les coûts salariaux sont, dans leur ensemble, sous contrôle : le rapport entre les offres reçues par l'ANPE et celles non satisfaites est stable jusqu'en décembre 1999. Les signes avant-coureurs de tension sur le marché du travail sont donc à rechercher dans des secteurs particuliers, et/ou des métiers particuliers. Les informations les plus précises dont on dispose concernent le bâtiment, les travaux publics et l'industrie. Dans le BTP, tous les indicateurs montrent des tensions assez fortes sur la main-d'œuvre. La reprise du marché immobilier, encouragée par les mesures d'amortissement Périssol, a amené une activité très forte pour le bâtiment. Dans les travaux publics, le cycle lié aux élections municipales et le desserrement des contraintes de déficit ont conduit à la mise en chantier de nombreux projets d'infrastructure. Les tensions se sont accentuées en janvier, certainement du fait du surcroît d'activité engendré par la tempête.

Dans l'industrie, il est apparu récemment que la proportion d'entrepreneurs faisant part de difficultés à recruter a progressé depuis la fin 1997. Cependant, cette proportion n'a pas atteint le niveau du pic précédent qui a eu lieu en 1990-1991 : au premier trimestre 2000, elle se situe à 34 %, son niveau de 1989, alors que son plus haut était à près de 50 %.

De plus, l'évolution historique n'est pas la même selon les métiers : les difficultés sont loin de leur précédent sommet pour les ouvriers qualifiés, les techniciens et les cadres. En revanche, elles l'ont atteint, voire dépassé pour les ouvriers spécialisés, et ce pour tous les sous-secteurs industriels. Or les difficultés à recruter des ouvriers spécialisés sont structurellement moins fréquentes que celles rencontrées pour les autres catégories de salariés. Ceci explique peut-être pourquoi le nombre d'entreprises dont la production est limitée par la main d'œuvre n'a pas progressé. Les tensions sur la main-d'œuvre ne sont pas encore telles qu'elles fassent apparaître des goulots de production (graphique 2).

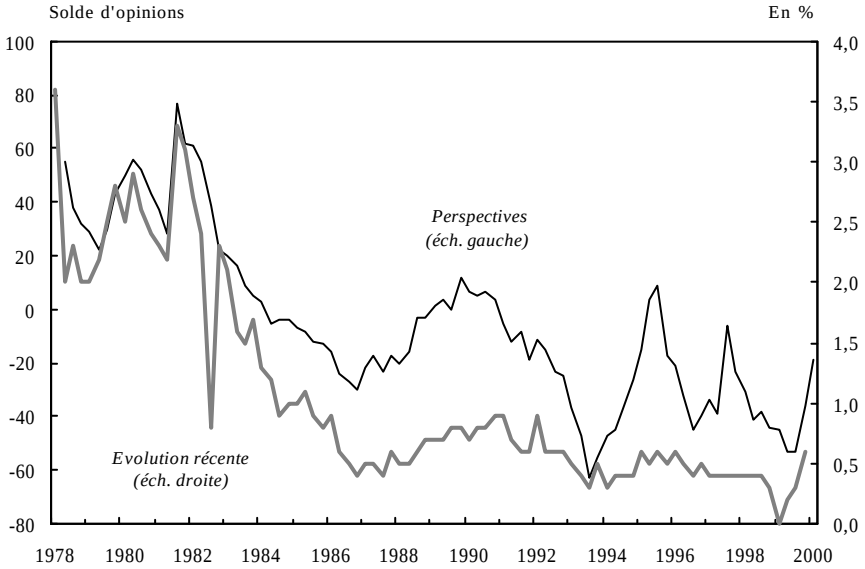
Enfin, on peut se demander si les indicateurs de tensions sur la main-d'œuvre sont réellement corrélés à des hausses de salaires réels, et si l'appréciation des industriels d'une situation donnée, notamment sur la difficulté de recruter, n'a pas évolué dans le temps, comme cela a été le cas avec les perspectives de prix de production et de salaires (graphique 3). En effet, les difficultés de recrutement dans l'industrie ont atteint à la fin des années 1980 des niveaux bien supérieurs à ceux observés au milieu des années 1970, et ce pour toutes les catégories de personnel, alors que les tensions sur les salaires se sont affaiblies entre les deux périodes. En revanche, il semble que salaires réels et indicateurs de tensions sur la main-d'œuvre soient mieux corrélés dans le BTP.

2. Entreprises ne pouvant produire plus, en particulier à cause d'un manque de personnel



Sources : INSEE, enquête trimestrielle dans l'industrie.

3. Salaire horaire dans le secteur manufacturier



Sources : INSEE, enquête trimestrielle dans l'industrie.

Les enquêtes auprès des commerces et des services ne comportent pas de questions relatives aux tensions sur les moyens de production ; aussi les informations sur les tensions sectorielles ne couvrent-elles qu'une faible partie de l'économie. Afin de compléter l'analyse des tensions éventuelles, il est possible d'observer l'évolution des demandeurs d'emploi selon le poste qu'ils occupaient avant leur inscription à l'ANPE. Cette classification reste assez grossière, puisqu'elle agrège tous les cadres et ingénieurs dans une même catégorie. Cependant, elle confirme que la baisse du nombre de chômeurs est plus rapide pour les ouvriers, et plus particulièrement les ouvriers qualifiés, que pour les autres catégories de main d'œuvre. La décrue du chômage concerne donc en priorité une population encore très touchée : le taux de chômage des ouvriers qualifiés était de 9,4 % en 1998, très supérieur à la fois à son niveau de 1991 (6,7 %) et au taux de chômage du personnel plus qualifié (techniciens, agents de maîtrise et cadres connaissant un taux de chômage autour de 4 % en 1998). Par ailleurs, il est possible que pour un certain nombre de tâches, les employeurs diminuent progressivement leurs exigences de qualification par rapport au début des années 1990, où la pression sur le marché du travail amenait certains salariés à accepter une déqualification pour obtenir un emploi. Déjà, les salariés sont plus nombreux à changer d'employeur [1], ce qui leur permet de retrouver des postes plus conformes à leur niveau d'éducation. Individuellement, ceci aboutit à une progression du salaire, mais au niveau macroéconomique, cela se traduit par des coûts salariaux inchangés et une baisse moins rapide du chômage des salariés qualifiés.

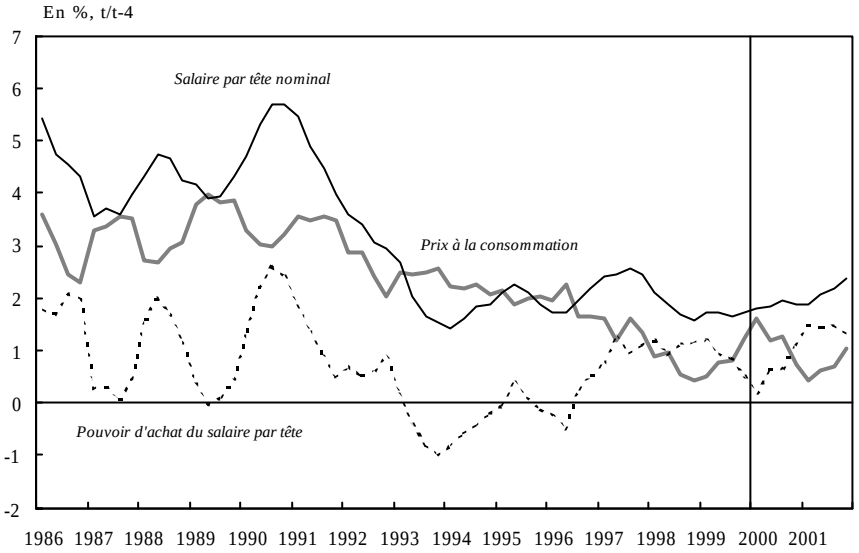
Les tensions paraissent donc très localisées — dans le secteur du BTP et sur certains postes — et ne remettent pas en cause la modération salariale à l'horizon de la prévision. Les employeurs peuvent y remédier par une rotation accrue de la main d'œuvre. Ces tensions devraient aussi être atténuées par le retour sur le marché du travail de personnes qui s'en étaient écartées en allongeant la durée de leur formation initiale ou en arrêtant toute recherche par découragement.

Aussi, l'évolution des salaires resterait modérée à l'horizon de la prévision. Les salaires nominaux par tête n'accélèreraient que très légèrement, de 1,9 % de croissance en glissement annuel à la fin 1999 à 2,3 % à la fin 2001. L'inflation sous-jacente passerait de 0,5 % en février 2000, un niveau exceptionnellement bas, à 1 % fin 2001. Le profil des salaires réels reproduirait en creux celui des prix à la consommation, largement imprimé par l'évolution du prix de l'énergie (graphique 4).

Les coûts salariaux resteraient faibles en 2000 et accélèreraient légèrement en 2001, du fait de l'évolution de la productivité (graphique 5). Le ralentissement de l'activité à la charnière de 1998-1999

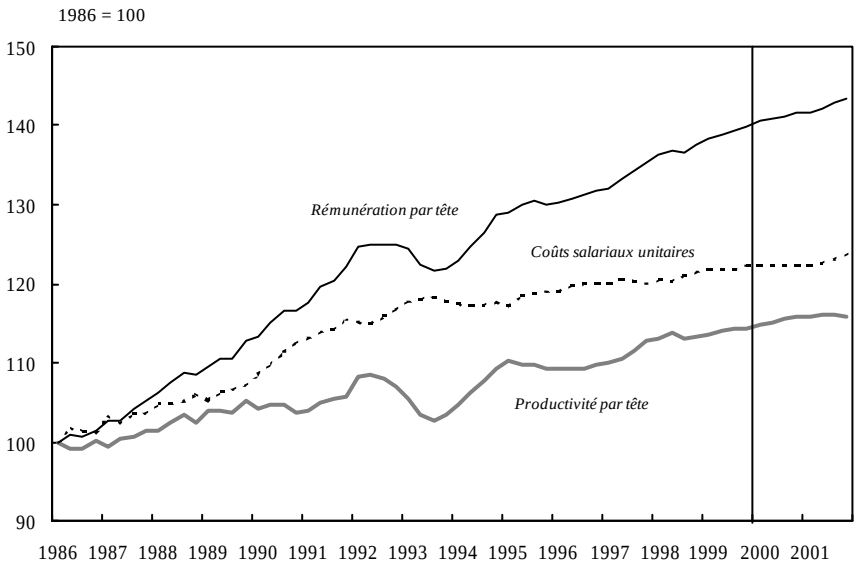
1. « Dans tous les secteurs d'activité, les mouvements du personnel se sont intensifiés entre 1996 et 1998 ». Premières synthèses de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère de l'Emploi et de la Solidarité n° 7.1 2000.

4. Pouvoir d'achat du salaire par tête



Sources : INSEE, prévision OFCE.

5. Coûts salariaux unitaires



Sources : INSEE, prévision OFCE.

a provoqué un net ralentissement de la productivité, du fait des délais d'ajustement de l'emploi à la production. Ceci a temporairement gonflé les coûts salariaux. Avec l'accélération de la croissance puis l'installation d'un rythme de croissance soutenu, les gains de productivité par tête des entreprises s'accroîtraient en 2000 (+ 1,5 % hors effet 35 heures) et ralentiraient ensuite lentement (+ 1,3 % en 2001). Le ralentissement supplémentaire de la productivité par tête dû aux 35 heures serait compensé par les allégements de charge. Ainsi, les coûts salariaux accélèreraient mais leur progression resterait bien en deçà des précédents pics, y compris le dernier atteint lors de la reprise de 1995-1996.

Chômage : la fin des années noires

Le rythme des créations d'emploi s'est nettement accéléré à la fin de l'année 1999, la croissance de l'emploi total atteignant 0,7 % au quatrième trimestre. En glissement, le taux de croissance de l'emploi total aura ainsi été de 2,1 % (tableau 4), dépassant donc le rythme le plus élevé de la phase d'expansion conjoncturelle de 1989 (1,7 %).

Une évolution dynamique de l'emploi marchand

Avec l'accélération de l'activité, l'emploi marchand s'est accru de 153 000 personnes au dernier trimestre 1999, portant l'ensemble des créations de l'année à 380 000. Pour l'essentiel, ces emplois nouveaux ont été créés dans le secteur des services marchands, dont les effectifs se sont accrus de 350 000 personnes. Si l'on tient compte des emplois comptabilisés dans le secteur des services alors qu'ils sont créés dans l'industrie (missions intérimaires), il apparaît que les créations dans les services représentent 82 % du total.

Dans l'industrie, les créations d'emplois hors intérim, très faibles jusqu'au troisième trimestre 1999, ont été significatives au quatrième trimestre (27 000 personnes). De bonnes perspectives d'activité ont manifestement incité les entrepreneurs à accroître les contrats permanents.

Les créations d'emplois devraient être très importantes dans les deux années à venir : d'une part, la croissance s'accélérera en 2000 et restera soutenue en 2001 ; d'autre part la politique de l'emploi jouera encore fortement.

Les chefs d'entreprise interrogés lors de l'enquête trimestrielle dans l'industrie restaient, en janvier dernier, résolument optimistes quant à leurs perspectives d'activité et d'emploi. Leur opinion sur l'évolution des effectifs se situait à un niveau jamais atteint depuis 1976. L'amélioration de l'emploi industriel devrait donc se confirmer, donnant lieu à 100 000 emplois supplémentaires en 2000.

4. Emploi et chômage en fin d'année

	Variation 1999		Variation 2000		Variation 2001	
	%	Milliers	%	Milliers	%	Milliers
Effectifs						
Secteurs marchands	2,3	380	3,4	579	3,0	523
dont : — Industrie	0,5	30	1,5	100	0,9	62
— Services	3,4	350	4,5	479	4,2	461
Services non marchands	1,7	113	1,2	81	1,0	70
dont : — Emplois aidés (CES, emplois-jeunes)	14,0	63	11,5	59	16,1	92
Emploi total	2,1	493	2,8	660	2,4	593
Population active						
— Potentielle	0,6	150	0,6	167	0,6	160
— Effective [1]	1,2	318	1,0	276	1,0	257
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
Chômage BIT	2 872	– 175	2 488	– 384	2 151	– 336
Taux de chômage	10,8	– 0,8	9,3	– 1,5	7,9	– 1,3

1. Calculée avec le chômage BIT.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2000-2001.

Dans les services, l'opinion des chefs d'entreprise sur les tendances de l'activité et des effectifs reste à un niveau élevé, malgré un léger tassement dans l'enquête de janvier dernier. L'accélération de la croissance devrait donc permettre au secteur des services de continuer à créer des emplois à un rythme soutenu, donnant lieu à 480 000 créations sur l'année 2000.

En 2001, l'augmentation des effectifs sera pratiquement aussi forte que l'année précédente, malgré le léger infléchissement de la croissance : les gains de productivité, dopés par l'accélération de la croissance en 2000, devraient en effet se modérer l'année prochaine. L'économie française créerait ainsi 520 000 emplois marchands en 2001 et 590 000 emplois au total. L'accroissement de l'emploi global serait ainsi de près de 1 250 000 personnes sur ces deux années.

La politique de l'emploi explique une part importante des créations

Le programme « nouveaux services emplois-jeunes » a permis de créer plus de 80 000 emplois supplémentaires en 1999. Atteindre l'objectif de 350 000 postes d'emplois-jeunes dans le courant de l'année 2001 implique à nouveau de fortes créations en 2000 et 2001. A l'inverse, le nombre de contrats aidés diminuera dans le secteur marchand : le

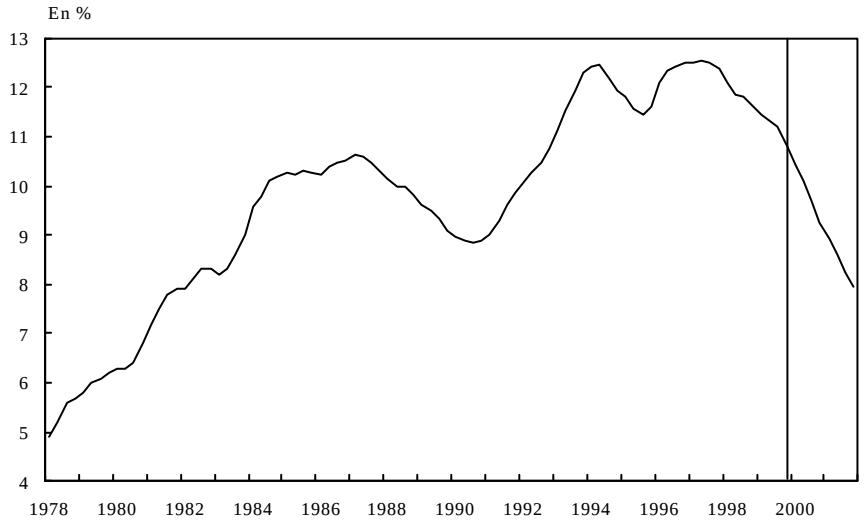
recul des contrats initiative-emploi observé en 1999 (36 000 contrats en moins) se poursuivrait en 2000 et 2001. En effet, le gouvernement a recentré cette mesure en faveur des publics prioritaires (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI, jeunes sans emploi et sans diplôme), tandis que la croissance atténuait les exclusions du marché du travail.

Les créations d'emploi liées aux 35 heures ont été, quant à elles, de près de 70 000 en 1999. En 2000 et 2001, la réduction du temps de travail permettrait, dans notre scénario, de créer respectivement 120 000 et 130 000 emplois, en sus des créations spontanées (encadré 2).

En définitive, sur les 660 000 emplois créés en 2000, environ 60 000 seraient des contrats aidés dans les secteurs non marchands (CES, emplois-jeunes), tandis que 120 000 seraient issus des 35 heures. Sur les 590 000 emplois créés en 2001, 90 000 seraient des contrats aidés dans les secteurs non marchands, tandis que 130 000 seraient issus de la réduction du temps de travail. Le dynamisme de l'emploi est donc amplifié par la politique publique, d'autant plus que les exonérations de charges sociales ont un impact favorable sur les créations d'emplois non aidés.

Ces évolutions très positives de l'emploi vont permettre une remarquable baisse du chômage. Depuis qu'il a amorcé sa décrue en 1997, le nombre de sans-emploi s'est réduit de 395 000 personnes. Ce reflux devrait s'effectuer désormais à une cadence accélérée : après avoir baissé de 0,8 point en 1999, le taux de chômage au sens du BIT perdrait 1,5 point en 2000 et 1,3 point en 2001, pour atteindre 7,9 % au dernier trimestre 2001. Il rejoindrait ainsi son niveau de la fin 1981 (graphique 6).

6. Taux de chômage au sens du BIT



Sources : INSEE, prévision OFCE.

2. Les 35 heures

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES) a publié le 19 janvier 2000 un rapport faisant le bilan des différentes expériences de réduction de la durée du travail, de la loi Robien aux premiers accords Aubry. Les données qu'il contient permettent d'asseoir les hypothèses usuellement retenues sur des données assez précises. Elles confirment notamment :

1. Le maintien du coût salarial, le surcoût de l'entreprise étant compensé par la productivité induite, les aides financières et la modération salariale.

2. L'effet emploi correspondant à une productivité induite d'un tiers de la réduction de la durée. L'effet apparaît, dans le cas des conventions Robien, durable. Pour les accords Aubry, on ne dispose pas encore d'assez de recul.

3. Le faible impact de l'effet d'aubaine, qui est estimé à 12 %.

Ces premiers résultats peuvent être biaisés parce qu'ils sont bâtis sur des entreprises « volontaires » quant à la réduction de la durée du travail. Cependant ils constituent, faute de mieux, une base intéressante d'analyse.

Le nombre d'accords signés a fortement augmenté avant la première échéance de la fin juillet 1999 où les aides à la réduction de la durée du travail sont réduites. Il y a, selon le MES, 23 269 accords 35 heures signés au 19 janvier 2000. Ces accords concernent plus de 2,7 millions de salariés et correspondent à 159 515 créations ou maintiens d'emplois.

Notre prévision intègre un effet sur l'emploi des 35 heures. Il correspond à la prise en compte des accords déjà signés et de leur application progressive et à une prévision de la signature de nouveaux accords. Nous avons distingué deux catégories d'accords. D'une part des accords dits Aubry I, où la réduction de la durée du travail est de 4 heures par semaine et l'effet sur l'emploi de 8 %. Ces accords donnent droit au régime d'aides incitatives pour la réduction de la durée du travail. D'autre part, des accords dits Aubry II où la réduction de la durée est de 2 heures par semaine et l'effet emploi de 3,7 %. Le régime d'aide mis en place à partir du 1er janvier 2000 intègre des réductions de charges pour les bas salaires, qui viennent compléter la ristourne Juppé et une aide pérenne de 4 000 francs . Nous avons considéré qu'à partir du 1er janvier 2000 les accords Aubry I étaient complétés par les réductions de charges supplémentaires sur les bas salaires.

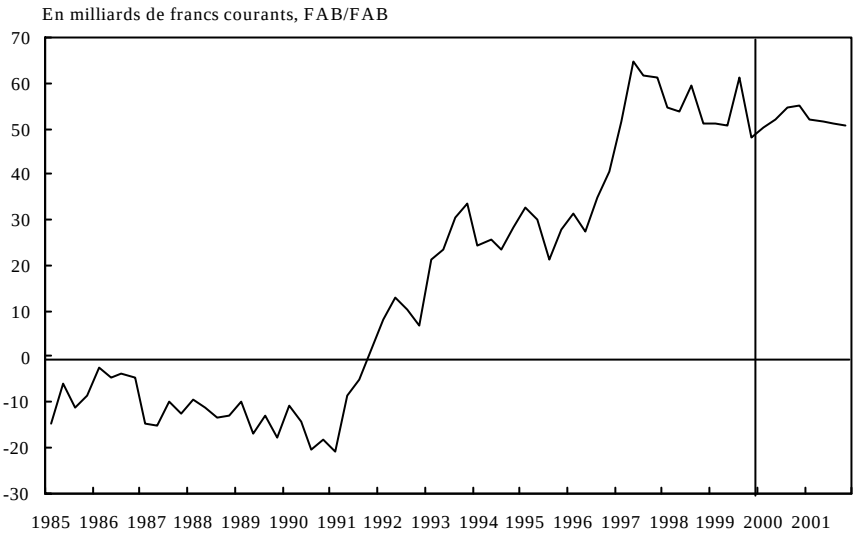
Nous avons tenu compte d'un délai de 6 mois entre la signature d'un accord et les embauches effectives. L'entreprise profite durant ce délai de l'allègement de charges sans supporter le surcoût de la baisse de durée du travail. Pour les finances publiques, l'allègement de charges n'est pas compensé immédiatement par de nouvelles embauches et une réduction du chômage, et le coût budgétaire est à court terme supérieur à ce qu'il sera à long terme.

Selon le ministère, la réduction du temps de travail a créé 70 000 emplois supplémentaires en 1999. Nous y avons ajouté 120 000 emplois à la fin 2000, et 130 000 pour l'année 2001. Au total, à la fin 2001 la réduction de la durée du travail aura créé selon notre scénario, 325 000 emplois.

Commerce extérieur : confirmation d'un excédent structurel

Pour la deuxième année consécutive, l'excédent commercial [2] de la France diminue en 1999, tout en se maintenant à un très haut niveau (graphique 7). Pour l'ensemble des biens et services, la balance commerciale française enregistre un excédent de 210 milliards de francs en 1999, contre 220 milliards l'année précédente et 240 milliards en 1997.

7. Solde extérieur des échanges de biens et services



Sources : INSEE, prévision OFCE.

1999 : une année de transition

L'analyse de la balance commerciale pour l'année 1999 se scinde en deux périodes séparées par le tournant de la demande étrangère adressée à la France. Le premier semestre 1999 a été marqué par un environnement international peu porteur. La balance commerciale a subi un « effet de ciseau » lié au ralentissement attendu de la demande mondiale (0,3 % en glissement au premier semestre 1999 contre 1 % au second semestre 1998) et au redressement de la demande intérieure. Le

2. Compte tenu des engagements européens, les chiffres du commerce extérieur de marchandises de la France publiés par la Direction générale des Douanes et Droits indirects ou par l'INSEE dans les comptes trimestriels incluent désormais les départements d'outre-mer (DOM) dans le périmètre économique de la France, comme c'est le cas pour la balance des paiements depuis 1995. Les résultats du commerce ne couvrent donc pas les échanges entre la France et les DOM et tiennent compte en contrepartie des opérations de ces derniers avec le reste du monde, dont continuent à faire partie les territoires d'outre-mer (TOM).

recul des exportations enregistré principalement au premier trimestre 1999 (– 2,6 %) s'explique par la chute des échanges due à la crise asiatique et au décalage conjoncturel qui existe entre la France et ses principaux partenaires européens (tableau 5).

Les exportations vers l'Asie ont plongé de 16 % durant le premier semestre 1999, ce qui a débouché sur un déficit record de 22 milliards de la France avec cette région [3]. Par ailleurs, près de 40 % de la chute des exportations du premier trimestre de l'année 1999 s'explique par une baisse du commerce de la France avec les pays de l'Union européenne (– 1,6 %) et notamment avec son principal partenaire, l'Allemagne (tableau 6).

5. Contribution à la croissance des exportations françaises de marchandises

		1998				1999			
	Poids	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Ensemble	**100**	**– 0,1**	**1,3**	**0,9**	**– 0,9**	**– 2,6**	**2,1**	**7,9**	**0,7**
dont									
Union européenne	**63,9**	0,6	0,3	0,8	– 0,1	– 1,0	1,3	3,4	1,7
Zone euro	*50,7*	*0,6*	*0,4*	*1,0*	*0,4*	– 2,2	*2,0*	*2,1*	*1,9*
OCDE hors UE	**17,5**	– 0,5	2,5	– 0,7	– 0,8	– 0,2	2,1	1,4	0,0
États-Unis	*6,9*	*0,4*	*0,5*	*– 0,1*	*– 0,1*	*– 0,1*	*0,2*	*0,8*	*0,1*
Japon	*1,7*	*0,0*	*– 0,1*	*– 0,2*	*0,1*	*0,0*	*– 0,1*	*0,3*	*0,1*
Asie hors Japon	**6,9**	– 0,8	– 0,3	0,3	0,0	– 1,0	0,1	1,0	– 0,4
Afrique	**5,5**	0,0	0,9	– 0,4	0,0	– 0,7	0,2	0,5	– 0,1
Reste du monde	**4,5**	0,5	– 2,0	1,0	0,0	0,3	– 1,4	1,3	– 0,5

6. Contribution à la croissance des exportations françaises de marchandises vers l'Europe

		1998				1999			
	Poids	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Union européenne	**100**	**1,0**	**0,5**	**1,3**	**– 0,2**	**– 1,6**	**1,9**	**5,3**	**2,7**
dont									
Zone euro	***79,3***	*0,9*	*0,6*	*1,6*	*0,7*	– 3,5	*3,1*	*3,2*	*3,0*
dont									
Allemagne	*25,8*	*0,7*	*0,4*	*1,1*	*0,0*	*– 1,4*	*0,8*	*0,0*	*1,0*
Italie	*14,5*	*0,3*	*0,2*	*– 0,3*	*0,0*	*– 0,3*	*0,4*	*0,6*	*0,8*
Reste Euro	*39,0*	*– 0,2*	*0,0*	*0,9*	*0,8*	*– 1,7*	*1,8*	*2,6*	*1,2*
Royaume-Uni	**15,6**	0,0	– 0,2	– 0,3	– 0,6	1,1	– 0,8	2,2	– 0,6
Reste UE	**5,9**	0,1	0,1	– 0,1	– 0,3	0,7	– 0,3	– 0,1	0,3

Sources : Douanes, calculs OFCE.

3. Ce mauvais résultat doit toutefois être nuancé : d'une part, les échanges de la France avec l'Asie ne représentent que 6 % de son commerce. D'autre part, cette chute des exportations françaises vers les pays asiatiques au premier semestre s'explique par la baisse des livraisons d'Airbus. Sans tenir compte du secteur aéronautique, les exportations françaises dans cette zone ont progressé de 8,6 %.

Toutes les branches et toutes les zones, à l'exception du Proche-Orient, sont atteintes par cet affaiblissement des échanges. Le repli du solde extérieur au premier semestre 1999 s'explique par le moindre dynamisme industriel, avec notamment un recul de l'excédent de l'équipement professionnel (tableau 7).

7. Contribution à la croissance des exportations françaises de marchandises

		1998				1999			
	Poids	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Ensemble	**100**	**– 0,1**	**1,3**	**0,9**	**– 0,9**	**– 2,6**	**2,1**	**7,9**	**0,7**
dont									
Agro-alimentaire	14,2	– 0,3	0,3	– 0,1	– 0,5	– 0,2	0,0	1,1	0,0
Energie	2,7	0,1	– 0,2	– 0,3	0,1	– 0,2	0,1	0,4	0,5
Industrie	83,1	0,1	1,2	1,3	– 0,6	– 2,2	2,0	6,4	0,3
dont									
BC [1]	13,3	0,1	0,2	0,2	0,0	0,3	0,1	0,3	0,3
Automobile	12,7	0,5	0,3	0,7	0,1	– 0,6	0,3	1,7	– 0,1
BE [2]	23,5	– 0,6	1,2	1,1	– 0,1	– 0,9	0,3	3,0	– 1,1
BI [3]	33,2	0,3	– 0,5	– 0,7	– 0,6	– 1,0	1,3	1,4	1,2
Divers	0,4	0,1	0,0	– 0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0

1. Biens de consommation.
2. Biens d'équipement civils.
3. Biens intermédiaires.

Sources : Douanes, calculs OFCE.

En revanche, le second semestre a vu une reprise soutenue des échanges avec l'ensemble des régions : la demande mondiale en biens manufacturés adressée à la France s'est redressée (4,2 % au second semestre 1999 contre 0,3 % au premier semestre).

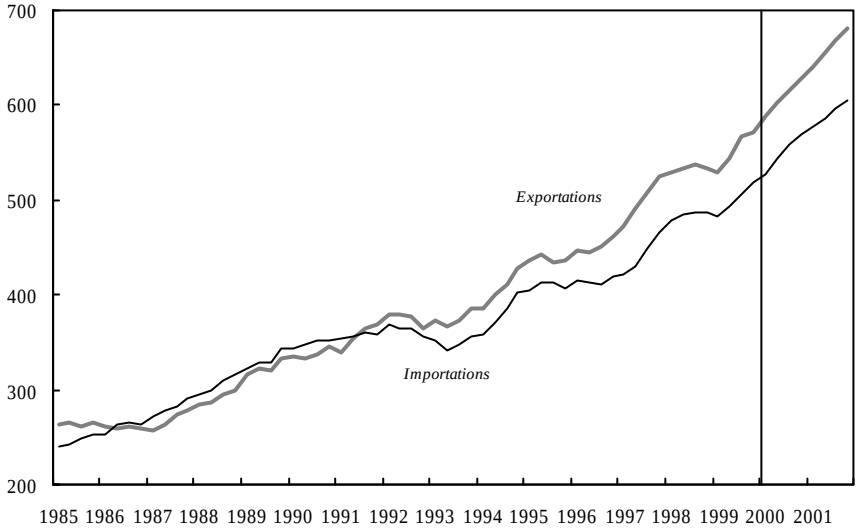
Alourdissement de la facture énergétique

La flambée des cours du pétrole intervenue au deuxième trimestre, jumelée à la hausse du dollar (4,4 % en 1999), pèse lourdement sur les achats énergétiques. De ce fait, et malgré la forte baisse de la part des importations énergétiques de la France dans ses importations totales (7 % en 1999 contre 28 % en 1970 et 10 % en 1990), le déficit de la branche énergie, qui avait chuté en 1998 en raison de l'effondrement des cours observé l'année dernière, s'alourdit en 1999 de 15,4 milliards de francs.

Considérée en moyenne, l'année 1999 aura donc été une année de transition. La demande adressée à la France a été moins dynamique en 1999 : 2,9 % contre 6,7 % en 1998. Les exportations de produits manufacturés ont certes ralenti en 1999 (3,2 % en volume contre 7,5 % en 1998), mais sans perte de parts de marché (graphiques 8 et 9).

8. Ensemble des échanges extérieurs en biens et services

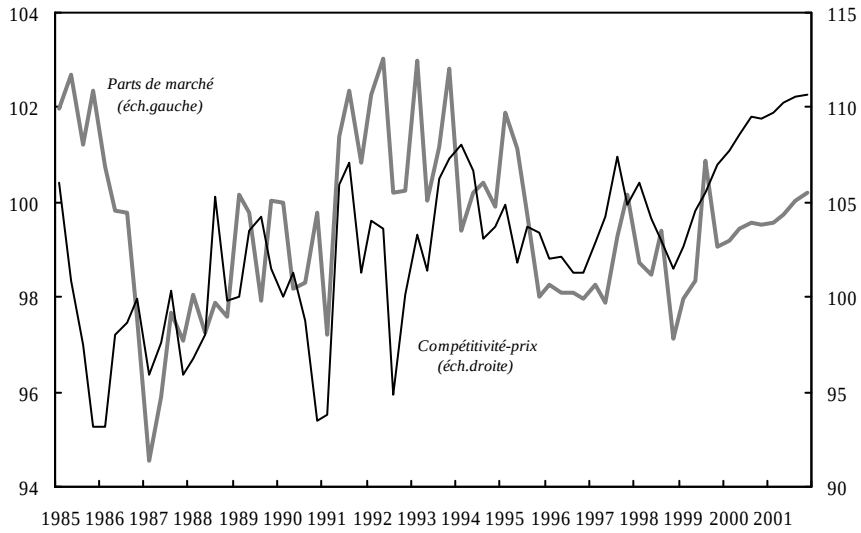
En milliards de francs 1995, FAB/FAB



Sources : INSEE, prévision OFCE.

9. Evolution de la compétitivité-prix et des parts de marché en France

Premier trimestre 1990 = 100



Sources : INSEE, prévision OFCE.

2000 : forte demande étrangère dans un contexte de compétitivité accrue

A l'horizon de notre prévision, la demande mondiale connaîtra un net redressement. L'amélioration du commerce intra-européen entrevue dès le second semestre 1999 ne se démentirait pas dans le courant de l'année 2000. En particulier, la reprise des échanges de biens intermédiaires, particulièrement exposés à la concurrence internationale et les plus durement touchés par la crise asiatique, peut être associée à l'amélioration générale des perspectives de production en Europe et dans le monde. Sous l'effet conjugué de l'accélération de la croissance européenne et du réveil des économies asiatiques, la demande étrangère retrouvera un rythme de croissance voisin de celui atteint dans les années 1994-1995, entre 9 % et 10 % l'an. Par ailleurs, la bonne tenue des coûts salariaux, combinée à un environnement de change favorable et à un comportement de marge plus agressif de la part des entreprises françaises, permet aux produits français d'être plus compétitifs.

Cet environnement permettra une reprise des exportations (10 % en volume pour l'ensemble des biens et services) et une stabilisation de l'excédent commercial pour l'année 2000.

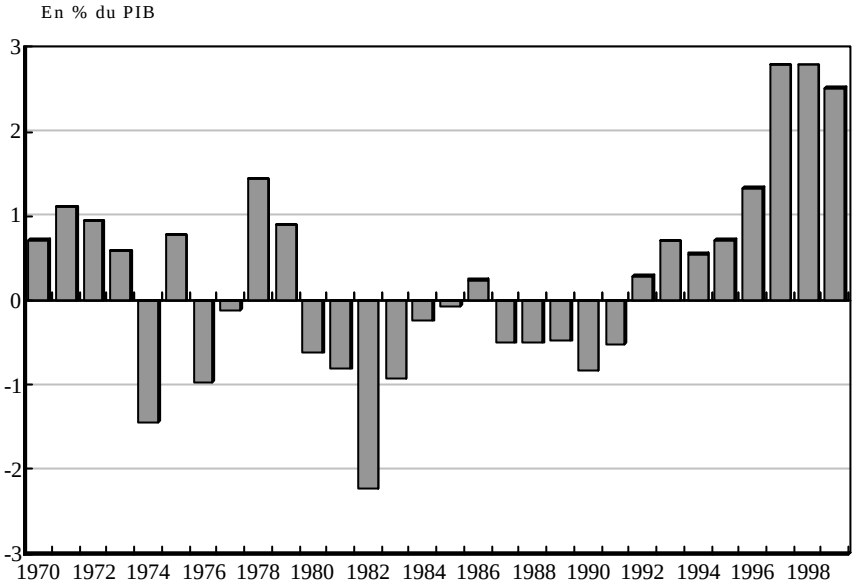
La contribution du commerce extérieur à la croissance française se maintiendrait à 0,3 point en 2000 pour atteindre 0,5 point en 2001.

Balance des paiements

Les résultats du commerce extérieur se retrouvent dans l'évolution de la balance des transactions courantes de la France (graphique 10). En 1999, le solde de la balance courante continue à être fortement excédentaire (2,5 points de PIB).

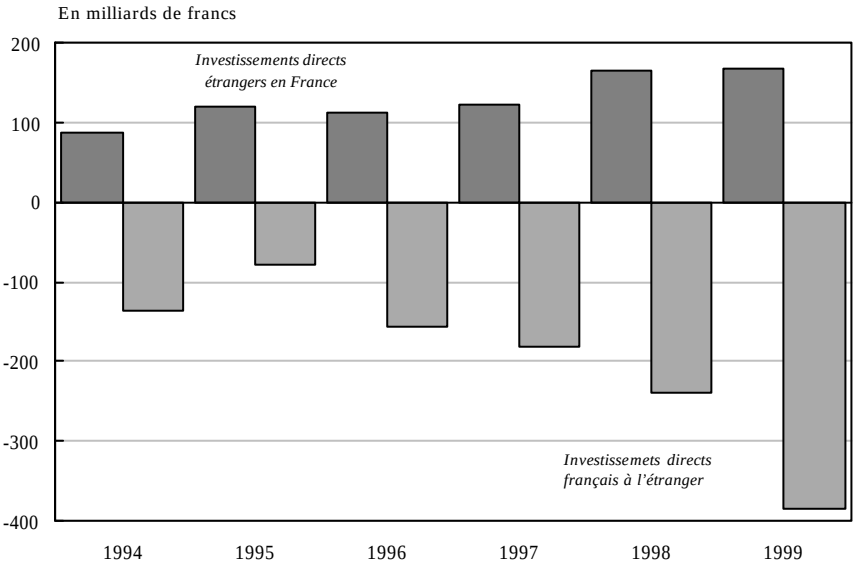
Par ailleurs, les entreprises françaises ne se sont pas limitées à accroître leur part de marché à l'étranger (graphique 11). Elles ont aussi massivement accru leurs investissements directs à l'étranger. Ceux-ci ont largement excédé les investissements réalisés en France par les non-résidents (179 milliards sur les onze premiers mois de 1999 contre 80 milliards pour la même période en 1998). Ce récent dynamisme s'explique par des opérations en capital qui correspondent, en grande partie, à de nouvelles implantations à l'étranger. Les flux nets d'investissements directs des résidents à l'étranger ont, en effet, progressé de près de 50 % en 1999. Cette évolution résulte de la progression conjointe des flux représentant des prises de position de capital, en liaison notamment avec une opération majeure de croissance externe dans le secteur du traitement des eaux.

10. Solde de la balance courante



Source : Banque de France.

11. Investissements directs



Source : Banque de France.

Budgets 2000 : priorité à la réduction des prélèvements obligatoires

Le déficit des administrations publiques a été réduit plus vite que prévu en 1999 : il a été inférieur de 0,4 point de PIB à ce qui était anticipé fin 1998. L'objectif de 1,8 % du PIB prévu pour 2000 a été atteint dès 1999 contre 2,7 % en 1998. Les recettes fiscales ont été particulièrement fortes (+ 5 %) malgré le ralentissement économique. Le surplus de recettes par rapport à la loi de finances initiale (+ 31 milliards) n'est pas imputable à une sous-estimation de la croissance par le gouvernement en septembre 1998. L'erreur de prévision tient essentiellement à la croissance exceptionnelle des recettes d'impôt sur les sociétés (+ 24,4 %) en raison de la très forte augmentation des bénéfices imposables des entreprises en 1998. Celle-ci s'explique en partie par des phénomènes fiscaux transitoires (reprises sur provisions, diminution des reports de déficits,...). Les autres recettes fiscales principales ont aussi été plus dynamiques que le PIB.

Les recettes seront également plus fortes que prévu en 2000. Le Premier ministre a annoncé que les surplus de recettes seront essentiellement affectés à des réductions d'impôts qui s'ajouteront aux baisses décidées lors de la loi de finances pour 2000. Au total, les prélèvements obligatoires sont réduits de presque 100 milliards. Après avoir atteint un niveau record en 1999, à 45,6 % du PIB, ils baisseront de 0,7 point en 2000 sous l'effet conjugué de l'accélération de l'activité économique et des réductions fiscales décidées par le gouvernement.

Le déficit des administrations publiques diminuera car les collectivités locales et les administrations de Sécurité sociale n'utiliseront pas l'ensemble de leurs suppléments de recettes. Si comme nous le prévoyons, la croissance est plus dynamique que prévu (3,6 % selon le ministère des finances), le déficit pourrait atteindre 1,2 % du PIB (tableau 8).

8. Ratios de finances publiques

En points de PIB	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Déficit public	5,5	4,2	3,0	2,7	1,8	1,2	0,4
Dette publique	54,6	57,1	59,0	59,3	58,6	57,1	55,4
Prélèvements obligatoires	43,7	44,8	44,8	44,8	45,6	44,9	44,8

Sources : Comptes nationaux, prévision OFCE.

Les prélèvements obligatoires sont réduits de 98,5 milliards en 2000

La loi de finances et la loi de financement de la Sécurité sociale prévoient 37,8 milliards de réductions d'impôts et 20,7 milliards de baisses de cotisations sociales. Il faut y ajouter les 40 milliards annoncés par le Premier ministre le 16 mars 2000 (voir tableau 9).

Les baisses d'impôts concernent essentiellement les impôts indirects : 37,8 milliards de réductions de TVA et 4,6 milliards de réductions des droits de mutation. La moitié des réductions de TVA concernent les travaux d'entretien dans les logements (19,7 milliards). La réduction d'un point du taux normal de TVA à compter du premier avril 2000 coûtera 18 milliards au budget. Elle aura un effet légèrement désinflationniste : le taux annuel moyen d'inflation est réduit d'environ 0,2 point. On estime qu'à court terme les entreprises ne répercuteront que la moitié de la baisse. Celle-ci se répercutera intégralement au bout de trois ans. Pour les entreprises faisant face à une demande très forte, la baisse de TVA s'apparente à une mesure d'offre. A l'inverse, dans les secteurs fortement concurrentiels, la baisse des prix sera rapide. Le taux réduit de TVA ne devrait pas être modifié, ce qui limite fortement l'impact redistributif de la mesure.

Les ménages bénéficient également de la suppression, d'ici 2001, du droit de bail (+ 3,2 milliards en 2000). Le gouvernement avait prévu de réduire la fiscalité directe sur les ménages en 2001. Les marges fiscales lui permettent de baisser l'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation dès cette année. Ces mesures sont concentrées sur les ménages modestes et moyens. Le taux des deux premières tranches du barème est réduit d'un point et la moitié de la réduction de la taxe d'habitation prend la forme d'une extension des dégrèvements en faveur des revenus modestes. Cela permet au gouvernement de compenser l'obsolescence des valeurs locatives servant de bases d'impositions, tout en évitant de mettre en œuvre une réforme de fond.

Les entreprises bénéficient de la suppression de la contribution additionnelle temporaire sur les bénéfices instaurée en 1997 pour adapter le niveau du déficit public aux exigences du traité de Maastricht. Les autres mesures fiscales concernant les entreprises se compensent. L'allégement dégressif de cotisations patronales sur les bas salaires a été renforcé et étendu jusqu'à 1,8 SMIC (contre 1,3 auparavant). Cette extension est réservée aux entreprises ayant signé un accord sur la RTT. Elle coûte 7,5 milliards en 2000, financés par l'affectation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et la création d'une contribution sociale sur les bénéfices : l'objectif est de modifier le coût relatif des facteurs pour favoriser l'emploi de travail non qualifié. Enfin, le gouvernement a prévu une exonération forfaitaire de cotisations patronales de 4000 francs par salarié pour les entreprises signant des accords

9. Les prélèvements obligatoires en 2000 baissent de 98,5 milliards de francs

Ménages	MdF	Entreprises	MdF
Loi de finances pour 2000	**– 28,6**	**Loi de finances pour 2000**	**– 10,4**
TVA sur les travaux d'entretien	– 19,7	Suppression de la surtaxe (10 %) à l'impôt sur	
Suppression du droit de bail	– 3,2	les sociétés	– 12,4
Augmentation de la TIPP	1,0	Limitation de l'exonération à l'impôt sur les	
Taxes sur les ventes de logement	– 4,6	sociétés des dividendes versés à une société mère	4,2
Autres	– 2,1	Augmentation de la taxe sur les produits pétroliers	1,7
		Réduction de la taxe professionnelle	– 2,0
		Autres	– 1,9
Mesures Jospin 16/03/2000	**– 40,0**	**Loi de financement de la Sécurité sociale**	**– 19,5**
Réduction d'un point de TVA	– 18,0	Extension de la ristourne dégressive	– 7,5
Réforme de la taxe d'habitation	– 11,0	Augmentation de la TGAP	1,2
		Contribution sociale sur les bénéfices	4,3
		Abattement forfaitaire de 4 000F (RTT)	– 17,5
Total 2000	– 68,6		
Total 2000 hors TVA	**– 30,8**	**Total 2000**	– 29,9
Total 2000 TVA	**– 37,8**	Total hors abattement forfaitaire de 4 000 FF[1]	– 12,4
Total des réductions de prélèvements obligatoires en 2000			**– 98,5**

1. L'abattement forfaitaire ne constitue pas une baisse de la charge des entreprises car elle compense une partie du coût induit par la réduction du temps de travail. Les baisses de prélèvements obligatoires ne réduisent donc que de 12,4 milliards les charges pesant sur les entreprises.

Source : Projet de loi de finances pour 2000, Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2000, Intervention de M. le Premier ministre, 16/03/2000, TF1.

de RTT. Cette aide pérenne, destinée à compenser une partie du coût induit par la RTT n'est pas conditionnelle à des créations d'emplois. Son coût est estimé à 17,5 milliards en 2000.

En 2001, le gouvernement pourrait poursuivre la réduction des impôts directs (tableau 10). La baisse d'un point de TVA coûtera en année pleine 31 milliards. Les mesures annoncées sont les suivantes. La suppression progressive de l'assiette salaires de la taxe professionnelle sera poursuivie ; le droit de bail sera supprimé. Le relèvement de la taxation du gazole sera poursuivi de façon à combler une partie de l'écart avec la fiscalité des autres carburants. La mesure concernant les réductions d'impôt sur le revenu accordées pour les travaux dans les logements, qui ont accompagné la baisse de la TVA mise en œuvre en septembre 1999, aura un effet plein sur les recettes d'impôt sur le revenu en 2001. Ces réaménagements rapporteront près de 4 milliards. Enfin, le gouvernement avait prévu la montée en charge de la taxe générale sur les activités polluantes et de la contribution sociale sur les bénéfices. Si le dynamisme des rentrées fiscales se confirme, on peut imaginer que le gouvernement y renoncera. La montée en charge future de la TGAP, souhaitable sur le plan de l'environnement, poserait problème par sa concentration sur certains secteurs (agriculture, certaines industries).

10. Recettes des administrations publiques

	1999	2000	En %	2001	En %
TVA	647	665	2,9	685	3,0
Impôt sur le revenu	733	756	3,2	789	4,4
Impôt sur les sociétés	236	231	– 2,1	250	7,9
Cotisations sociales	1 632	1 705	4,5	1 759	3,2
dont : — Cotisations employeurs	1 019	1 064	4,3	1 091	2,6
— Cotisations salariés	356	373	4,8	393	5,3

Source : Comptes nationaux, prévision OFCE.

Les dépenses publiques restent sous contrôle

La loi de finances pour 2000 prévoit la stabilité des dépenses de l'État en volume, hors financement des baisses de charges patronales. La rigueur porte essentiellement sur les salaires des agents, les interventions publiques et les dépenses militaires. Les charges de personnels sont fortement limitées par la stagnation des effectifs civils. Les principales mesures prises par le gouvernement concernent la politique de l'emploi. La loi sur la réduction du temps de travail (RTT) est devenue effective en février 2000. Les dépenses en faveur de l'emploi augmentent de plus de 20 milliards (+ 12,5 %) : + 22 milliards pour les exonérations de charges patronales, + 7,5 pour les emplois-jeunes, – 9 pour les autres dispositifs (contrats initiative emploi, préretraites…). Alors qu'entre 1993

et 1997, les interventions publiques étaient orientées en faveur de l'emploi marchand, depuis 1998 les emplois-jeunes se substituent aux dispositifs existants. En fin d'année, était prévue la signature de 300 000 contrats. Le problème de la sortie du dispositif ne se posera pas avant 2002. Notons enfin que le gouvernement a débloqué 6 milliards en faveur des victimes des intempéries de la fin 1999 et de la marée noire et 1 milliard en faveur de l'éducation, suite aux mouvements sociaux.

La maîtrise des dépenses sociales contribue fortement à la réduction du déficit public (tableau 11). En 1999, les administrations de Sécurité sociale ont dégagé un solde positif (de 14,6 milliards). Les excédents de la Sécurité sociale doivent alimenter le fonds de réserve pour les retraites. Cela permet d'éviter de réduire les taux de cotisations ou d'augmenter les prestations, alors que la rapide augmentation du nombre de retraités obligerait à effectuer un virage à 180 degrés à partir de 2005. En revanche, l'affectation de ressources provenant des Caisses d'épargne et de la Caisse des dépôts n'a pas de sens : ces ressources doivent contribuer à rembourser la dette publique.

11. Dépenses des administrations

	1999	2000	En %	2001	En %
Intérêts nets	263	261	– 0,8	259	– 0,8
Salaires bruts	848	876	3,3	903	3,1
Prestations sociales en espèce	1 643	1 683	2,4	1 716	2,0
Consommation finale individualisable	1 246	1 284	3,0	1 320	2,8
Consommation finale collective	834	859	2,9	882	2,7
FBCF	265	274	3,4	283	3,2

Sources : Comptes nationaux, prévision OFCE.

En 1999, comme en 1998, l'objectif national de dépenses d'assurance maladie, qui concerne les dépenses prises en charge par les régimes de base, a été dépassé (+ 13 milliards) du fait du dérapage des soins de villes de presque 5 %. En revanche, l'effort demandé au secteur hospitalier a été respecté, au prix d'un mécontentement croissant des professionnels du secteur. Le gouvernement a annoncé le déblocage de 10 milliards d'ici 2002 dont 2 en 2000. La couverture maladie universelle (CMU), créée en 2000, permet aux 6 millions de résidents les plus modestes d'avoir accès gratuitement aux soins de santé. En dépit de cette avancée, la loi de financement de la Sécurité sociale prévoit une augmentation des dépenses de santé limitée à 2,5 % en 2000. La CMU ne coûtera qu'un peu plus de 1 milliard à l'État car elle se substitue en partie à l'aide sociale des départements, ce qui permet au gouvernement de réduire la dotation globale de fonctionnement en faveur de ces derniers.

Les prestations famille et retraite sont indexées sur les prix : leur pouvoir d'achat se réduit relativement aux revenus d'activité. En 2000, les prestations de retraite du Régime général augmenteront de 2,9 %. Cette évolution s'explique essentiellement par le fait que les jeunes retraités ont des droits plus importants que leurs aînés. Les mesures annoncées par le Premier ministre concernant la réforme du système de retraites ne modifient pas l'architecture du système et le mode de calcul des pensions, excepté en ce qui concerne les fonctionnaires, dont la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein serait portée à 40 annuités, comme pour les salariés du secteur privé, contre 37,5 aujourd'hui. La CGT, FO et la FSU, majoritaires dans la fonction publique, ont d'ores et déjà refusé la réforme proposée. L'incertitude qui pèse sur le niveau futur des pensions des salariés du privé n'est pas levée. La montée en puissance du fonds de réserve est programmée : son actif atteindra 1 000 milliards en 2020 si les conditions économiques sont favorables (notamment un taux de chômage de 4,5 % en 2010). Un tel fond sera insuffisant pour limiter sensiblement et durablement les hausses de cotisations rendues nécessaires par le vieillissement de la population. Il permettrait de financer moins de 10 % de l'augmentation des cotisations de retraites.

Quelle stratégie économique pour le gouvernement ?

A l'occasion de la présentation de son programme pluriannuel de finances publiques à l'horizon 2002, le gouvernement a annoncé sa stratégie conjoncturelle : le volume des dépenses augmentera d'environ 1,3 % par an, les dividendes de la croissance étant pour le reste affectés à la réduction des déficits publics et à la diminution des prélèvements obligatoires. Une croissance annuelle de 3 % dégagerait *grosso modo* 1,5 point de PIB de surplus fiscaux, qui permettraient de baisser les déficits et les prélèvements obligatoires d'environ 0,4 point de PIB. Cette stratégie de réduction lente des déficits est-elle souhaitable économiquement ? Si l'on estime que la croissance potentielle se situe à environ 2,5 % par an, une croissance plus forte ne justifie-t-elle pas une réduction plus rapide du déficit ? Les réductions prévues en 2000 constituent une impulsion budgétaire de 0,9 point de PIB, alors que l'économie accélère. Une telle politique procyclique est-elle justifiable dès lors que l'activité n'est plus bridée par des facteurs de demande ?

On peut considérer qu'avec une croissance supérieure de plus d'un point à son potentiel, stimuler l'économie risque d'induire des tensions inflationnistes. Cela serait particulièrement néfaste pour la compétitivité française dans le cadre de l'UEM. Il serait souhaitable au contraire de dégager des excédents budgétaires pour en disposer lors des périodes futures de ralentissement et pour mieux affronter les problèmes de long terme. La réduction de la dette permettrait de diminuer à terme les

charges d'intérêt. En cas de retournement dans les années à venir, le gouvernement pourrait à nouveau laisser augmenter le déficit sans faire croître de manière incontrôlée les charges de la dette. Une telle stratégie permettrait de surcroît de mettre fin au caractère procyclique des politiques économiques, qui a marqué les années 1990. Laisser jouer les stabilisateurs automatiques suppose que tout excédent de recettes sur les prévisions soit affecté à la baisse du déficit.

Une autre analyse de la situation économique peut conduire à porter un jugement différent sur la politique conjoncturelle. On peut considérer que l'économie française a un potentiel de rattrapage important : la croissance a été en moyenne de 1,3 % entre 1990 et 1997 et le taux de chômage est voisin de 10 %. Les politiques macroéconomiques menées au cours des années 1990, imposées par la construction européenne, ont éloigné l'économie de son potentiel et réduit le taux d'investissement. Le potentiel de croissance à moyen terme est supérieur au sentier de long terme du fait du retard dans l'accumulation de capital productif. Le besoin d'investissement est renforcé par la nécessité d'adopter des technologies nouvelles, qui évoluent rapidement. La croissance économique peut ainsi être très élevée dans les années à venir. L'activité économique n'est donc pas menacée par un retournement conjoncturel qui creuserait le déficit public. Par ailleurs, l'investissement n'est pas bridé par le manque d'épargne, qui est abondante (le taux d'épargne des ménages est compris entre 15 et 16 %). C'est pourquoi il est souhaitable de stimuler la croissance pendant quelques années encore, d'autant que l'inflation sous-jacente reste faible (0,7 à 0,8 %) et que l'excédent extérieur est élevé (2,4 points de PIB). La forte augmentation des prélèvements obligatoires dans les années 90 amène à privilégier des baisses d'impôts à des augmentations des dépenses. La volonté de respecter les critères de convergence dans une période de marasme économique, en vue de l'unification monétaire, a conduit les gouvernements à accroître la pression fiscale. Dès que l'activité économique a retrouvé son dynamisme, cela a engendré d'importants surplus fiscaux. C'est une des raisons des fortes rentrées fiscales de 1999.

Jusqu'à présent, le refus d'une politique de réduction trop rapide du déficit semble avoir profité à l'économie française. Le différentiel de croissance entre la France et l'Allemagne s'explique en partie par les choix de politique économique. Cette idée semble de plus en plus partagée par les partenaires européens de la France. Après avoir mis en œuvre des politiques restrictives, l'Allemagne s'est ralliée à l'objectif de réduction des prélèvements obligatoires. Si elles parviennent effectivement à accroître le PIB, les mesures fiscales s'autofinancent en partie, ce qui permet de réduire davantage les déficits *ex post.* On peut estimer que les mesures prises en 2000 s'autofinancent à hauteur de presque 30 %.

La stratégie mise en œuvre par le gouvernement est favorable aux partenaires européens de la France. Le dynamisme de la demande

interne induit par les baisses d'impôts accroît les importations françaises de 0,4 % en 2000 et de 0,6 % en 2001. Cela a un effet d'entraînement sur les partenaires commerciaux de la France. En outre, la France prend le risque de voir sa compétitivité se réduire si un excès de dynamisme économique se traduisait par une inflation accrue. Cela serait évidemment bénéfique à ses partenaires européens. Enfin, les baisses d'impôt annoncées ne répondent pas à la volonté d'augmenter la compétitivité fiscale de la France. La concurrence concerne en premier chef la fiscalité de l'épargne et des sociétés, que le gouvernement français, à l'inverse du gouvernement allemand, ne réduit pas. Cette stratégie plus coopérative est souhaitable au niveau européen. Elle pourrait pénaliser la France si le gouvernement français était le seul à ne pas réduire les impôts pesant sur les facteurs mobiles.

3. e-mod.fr : le nouveau modèle trimestriel français de l'OFCE

1. Logique du modèle

Estimé dans le cadre fourni par la comptabilité nationale (base 95), le modèle trimestriel de l'OFCE, *e-mod.fr,* est centré sur l'étude de l'économie française. Ce modèle permet d'analyser des politiques macroéconomiques, fiscales et budgétaires. Il est également utilisé comme un outil d'analyse de la conjoncture et sert à la prévision à court et moyen terme. Il impose un cadre comptable rigoureux et assoit les exercices de prévisions sur des équations de comportement. Six agents sont distingués : ménages, ISBLSM, sociétés financières, sociétés non financières administrations publiques, reste du monde.

D'inspiration néo-keynésienne, le modèle *e-mod.fr* répond à la structure causale : Demande → Offre → Revenus. A court terme, la demande globale (consommation et investissements privés, dépenses en biens des administrations publiques, exportations) détermine l'offre disponible : production et importations. Les conditions de l'offre jouent à court terme sur le commerce extérieur *via* la compétitivité et les tensions sur les capacités de production et sur la consommation *via* l'inflation. La dynamique prend en compte les comportements de stockage.

Le modèle contient environ cinq cents équations dont une cinquantaine de comportement.

2. Les principales équations de comportement

Les équations de comportement de e-mod.fr sont des modèles à correction d'erreurs estimés économétriquement de 1985 à 1999 sur des données trimestrielles. Cette représentation permet un long terme correctement spécifié et une dynamique de court terme riche.

2.1. Consommation et Epargne

La fonction de consommation retenue est spécifiée en taux de consommation. En modélisant directement la propension moyenne à consommer, elle décrit le partage du revenu entre consommation totale et épargne. Les variables explicatives sont le taux de chômage, les opportunités d'achat des ménages et les flux de crédit aux particuliers. L'ajustement est progressif et de délai différent suivant les variables.

L'investissement en logement des ménages (l'épargne logement au sens de la comptabilité nationale) est modélisé à part. Il dépend principalement du revenu et du taux d'intérêt mais aussi du niveau du chômage et des flux de crédit aux particuliers. L'épargne financière est calculée par solde (épargne globale nette de l'épargne logement et de l'investissement des entrepreneurs individuels).

2.2. Les facteurs de production

La fonction de production est à facteurs complémentaires, de type clay-clay, dans l'ensemble des secteurs y compris dans l'industrie. L'emploi et l'investissement sont déterminés de manière indépendante.

L'équation d'investissement des sociétés non financières et des entrepreneurs individuels suit un modèle accélérateur flexible-profit.

L'emploi est déterminé sur la base d'une projection tendancielle de la productivité horaire du travail. A court terme l'ajustement de l'emploi à la production est progressif, générant un cycle de productivité : lorsque la croissance de la production s'accélère, les entreprises ne procèdent pas immédiatement à l'embauche de personnel supplémentaire, ce qui accroît transitoirement la productivité.

2.3. La boucle prix-salaires

Les équations de salaire reposent sur une relation de Phillips augmentée : le taux de croissance des salaires est fonction des prix de consommation, sur lesquels l'indexation n'est pas unitaire (0,6) *, et des déséquilibres du marché du travail.

La représentation des prix distingue les prix de production et les prix de demande finale. L'équation de prix de valeur ajoutée décrit, par un modèle à correction d'erreur, l'ajustement à un taux de marge désiré aux coûts de production unitaires ; les équations de prix des emplois sont reliées au prix de la valeur ajoutée et d'importations.

2.4. Le commerce extérieur

On modélise les relations d'exportation et d'importation, en volume d'une part, en prix d'autre part.

Les importations en l'ensemble des biens et services sont fonction de la demande intérieure sur laquelle elles sont indexées, de la compétitivité-prix et d'un terme temporel représentant l'ouverture structurelle des économies et le développement des échanges.

* Cette sous indexation est corroborée par l'estimation d'une boucle prix-salaires par la méthode de Johansen. Pour plus de détails, se référer à Heyer Éric, Le Bihan Hervé et Frédéric Lerais, 1999, « Boucle prix-salaire, une estimation de la relation de Phillips par la méthode de Johansen», *Document de travail de l'OFCE*, n° 99-01, avril.

Les exportations de produits manufacturés sont indexées sur la demande étrangère adressée à la France et sont fonction de la compétitivité prix et de l'utilisation des équipements en France.

Les prix d'importations et d'exportations sont estimés sur le même principe : ils dépendent des prix de production et de ceux des concurrents.

Les principales opérations de répartition tiennent compte des règles institutionnelles (impôts sur le revenu et le bénéfice, indexation des prestations, flux financiers...). Les autres sont calculées à l'aide de ratios apparents. Les intérêts versés sont calculés à l'aide d'équations simplifiées prenant en compte les stocks d'endettement. Toute évolution de la capacité de financement a pour contrepartie celle de l'endettement et donc, pour les périodes suivantes, celle des charges d'intérêt. Le taux de change nominal est exogène ainsi que les taux d'intérêts nominaux.

Achevé de rédiger le 24 mars 2000

I. Résumé des prévisions pour l'économie française

Moyenne annuelle (en %)	1999	2000	2001
En % de variation aux prix de 1995			
PIB	2,7	4,2	3,8
Importations	3,3	9,9	7,6
Consommation des ménages	2,3	3,3	3,4
Consommation des administrations	1,9	2,1	2,0
FBCF totale	6,9	6,4	5,0
dont : — Entreprises non financières et Ei	7,2	8,4	6,5
— Sociétés financières	11,8	6,1	5,1
— Ménages	7,7	4,1	3,3
— Administrations publiques	3,3	2,9	2,4
— Autres	0,8	2,9	1,6
Exportations	3,7	10,1	8,7
Contribution des stocks à la croissance *en %*	– 0,4	0,4	0,1
Demande intérieure totale	2,6	4,0	3,4
Demande intérieure hors stocks	3,1	3,6	3,4
Compte des ménages, *en termes réels %*			
Salaires bruts	3,0	3,8	4,3
Salaires nets [1]	2,9	3,8	4,3
Prestations sociales	2,9	1,4	1,3
Prélèvements sociaux et fiscaux	5,1	2,5	3,9
Revenu disponible	2,5	3,1	2,7
Taux d'épargne	15,8	15,7	15,1
Prix à la consommation *en glissement %*	1,2	0,7	1,0
en moyenne %	0,8	1,2	0,7
Compte des sociétés, *en %*			
Taux de marge	39,3	39,5	38,9
Taux d'épargne	15,0	15,1	14,5
Taux d'investissement	17,2	17,6	18,0
Taux d'autofinancement (hors stock)	80,5	78,8	73,5
En milliards de francs			
Solde commercial (FAB/FAB) [1]	– 211,4	– 211	– 205
Emploi salarié [2] en glissement annuel %	2,4	3,1	2,7
dont : — industrie	0,6	2,0	1,3
— tertiaire	3,0	3,5	3,2
Emploi total, en glissement annuel %	2,1	2,8	2,4
Chômage (*millions*) [3]	3,0	2,6	2,3
Taux de chômage moyen (%) [3]	11,2	9,9	8,4
Taux de change euro/$	1,1	1,0	1,1
Taux d'intérêt à court terme [4]	3,0	3,9	4,8
Taux d'intérêt à long terme [5]	4,5	5,8	6,1

1. Au sens de la comptabilité nationale.
2. Emploi salarié dans l'ensemble des secteurs, emploi total hors contrats emploi-solidarité et emplois jeunes.
3. Le taux de chômage est au sens du BIT.
4. Taux PIBOR à trois mois.
5. Taux des OAT à 10 ans.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2000-2001.